

Le Sieur de Zuylichem
au
Monsieur de Lione

Copie

24^e Avr. 1664

N. 303.313.

Monsieur :

Si vous ne jugez que art aduis que je bien de recevoir d'Orange
puisse trop fascher le Roy, qui témoigne avoir tant d'aversion
des violences qu'on nous fait souffrir. Je vous supplie
très humblement de l'employer à faire connoistre à S.M.
comme ce n'est pas sans sujet que nous la tourmentons
de nos plaintes. Et au reste, Monsieur, qu'il vous plaise
considérer, quelle consolation ce seroit à ce pauvre peuple
oppresé, si je pouvois l'assurer de la ruelle intention du
Roy en leur faveur, par les propres parolys de Sa Maj:te
et combien ils ont besoin de ce confort, pour oser seulement
ouvrir la bouche contre l'opprêteur. Certes, Monsieur, je
n'en ouurroy pas la mieue, si je ne voyois que la franche
communication de cette Copie ne peut tendre qu'à l'Eonneur
du Roy, et que nous avons aussi peu de pouvoir que d'envie
d'en abuser jamais au deterrerice de S.M. Souffririez vous
bien qu'en myme temps je vous ramentouue l'ordre pour
la restitution de nos Outils et Pris:ys de la monoye, sans
me mettre au rang du Ministre dont vous croyez vous
pouvoir mieux accommoder aveq la fille que con sua Eccil:
Je n'y scauroy que faire. Les Fermiers m'en prissent,
et nous sommes les de tant de pertys d'Eonneur, de temps,
de droicts, et d'argent. Veritablement je suis marri de
vous gaster le bon goust delle parollette preside par cys

dittonancez : Mais Quas vous etes mis en possession
de me pardonner jusqu'a mes folies ; ne trouvez pas —
étrange si j'en tire avantage , et autres quiduis en qualité'

H
onsieur, De

170

Le Griffier du Parlement
d'Orange au S^r de
Zuylichem du 16^e April
L669

Extract.

Depuis ma dernière du 9^e de ce mois, je n'ay point entendu parler d'aucune venue de Monsieur de Bezons, mais bien qu'il y a quelques jours qu'il est parti d'Avignon pour s'en aller à Nismes, et de là, comme on dit à Toulouse. Et il y a apparence que s'il avoit quelque ordre de venir icy, qu'il auroit prouffito de l'occasion, puis qu'il n'en estoit qu'à trois Ecuries de chemin. Mais tant s'en faut que le Chastellain apprechende cette venue, qu'au contraire il continue tous les jours si violencie, et auant hier M. de Bedaride fit saisir le Sieur Taradil Advocate, et le fit mettre dans cette infame Tour du Chastellain, ou il m'auroit si miserablement logé, sans qu'on en sache bien le sujet. Si ce n'est qu'on dit, que Colayci a dit dans l'Eglise que le Chastellain estoit restitué. Il est Bray, que comme il se maintient dans sa fidélité qu'il doit à son Prince, qu'on lui chante comme à tous les autres, et qu'il est depuis long temps menacé. Je fay pourtant discrètement tous les préparatifs, que je puis, pour cette venue de M. de Bezons; Mais j'aprechende, que tant qu'on verrà ce personny si l'aut porté, nul n'osera remuer la langue pour se plaindre, de peur qu'il ne luy en arrive pis. Le S^r de Bedaride dit que la prison du S^r Taradil durera jusqu'à ce que ce qu'il a publie soit accompli.

